

MON FRÈRE

Par Profil supprimé Postée le 26/10/2011 17:17

Bonjour,

J'ai un frère de 45 qui se drogue à l'héroïne depuis qu'il a 18 ans. Il y a eu des périodes d'arrêt, puis de rechute. Il habite avec mon père depuis quatre ans (et juste avant il habitait avec mes grands parents aujourd'hui décédés) qui est âgé de 77 ans et il travaille dans une administration en cdi. Mon père, qui a divorcé il y dix ans, est en train de mourir de chagrin car il a récemment surpris mon frère en train de se droguer alors qu'il pensait l'avoir aidé à s'en sortir. Ma mère ne veut plus en entendre parler car elle s'en est occupé alors qu'il était complètement toxicomane sous l'emprise de toutes substances possibles. Et moi, sa soeur, je suis désarmée. Il a une hépatite C. C'est un cri de désespoir et de souffrance de toute une famille impuissante à aider mon frère à sortir de l'héroïne où il se trouve depuis presque trente ans. Je voudrai que mon frère prenne un appartement, et qu'une assistance médicale psychiatrique lui soit obligatoirement faite. Je voudrais savoir s'il peut être en appartement "surveillé" par des professionnels de la drogue que nous ne sommes pas. Il ne sait plus se laver, ni n'a plus aucune notion de propreté de soi. Il ne sait plus rien faire à part regarder la tv toute la journée quand il ne travaille pas. Et quand il travaille c'est pire, je ne sais pas ce qu'il sait faire. J'ai déjà posé la question à mon médecin généraliste et la réponse est toujours la même : il n'y a rien à faire dès l'instant où il n'est pas encore totalement désocialisé puisqu'il a encore son travail même s'il a dévalé les échelons depuis 20 et qu'il est actuellement au niveau le plus bas. Au secours aidez-moi à sortir mon frère de la maison de mon père où il s'est installé pour se droguer en toute impunité ainsi qu'à l'obliger à se soigner de ses blessures psychologiques voir psychiatriques (il a tué un de ses amis dans un accident de voiture quand il avait 19 ans en s'endormant au volant). Peut-on encore espérer l'aider à se sortir de l'héroïne? aidez moi s'il vous plait, je ne sais plus à qui m'adresser, et je souffre terriblement de voir mon frère si triste et malade. Je pense bien qu'il s'agit d'une maladie et qu'à l'heure actuelle nous sommes impuissants à l'aider. Je vous prie de pardonner le caractère désordonné de ma requête, qui je l'espère trouvera un écho.

Mise en ligne le 29/10/2011

Bonjour,

Nous comprenons bien que la situation que vous décrivez est difficile à supporter, que ce soit pour vous, votre père ou votre mère. En effet, être spectateur du déclin d'un proche, ici votre frère, est bouleversant. Les sentiments d'impuissance et de désespoir sont normaux à partir du moment où on a envie d'aider quelqu'un, envie qu'il arrête sa consommation de produit, envie que la situation change et évolue, et que l'on constate que de son côté à lui, la situation stagne ou plutôt se dégrade.

Vous l'avez certainement bien compris, on ne peut pas obliger quelqu'un à se soigner, ni à arrêter sa consommation. C'est un cheminement qui doit venir de soi-même pour être bénéfique. Votre frère est déjà passé par des périodes d'arrêt puis de rechutes, ce qui laisse présager qu'il a essayé de changer sa situation. Dans ce type de toxicomanie, il est bénéfique d'avoir recours à un (des) professionnel(s) sur le(s)quel(s) s'appuyer sur le long terme. Un suivi médico-psycho-social permet une prise en charge globale et un traitement adapté aux troubles associés. S'il souhaite faire le point sur sa consommation, arrêter ou encore trouver des informations utiles, il pourra rencontrer médecins, psychologues, travailleurs sociaux en consultant notre rubrique « **Adresses utiles** » et où sont répertoriées les coordonnées de centres spécialisés en addictologie.

En ce qui concerne le logement, vous souhaitez que votre frère quitte la maison de votre père. Il semblerait que la situation soit plus complexe que cela. En effet, votre père a ici une place primordiale et a certainement un impact sur le fait que votre frère vit encore chez lui. On peut par exemple se demander si le fait de garder à « proximité » votre frère n'était pas un gage de surveillance.. ce qui serait légitime. Aussi, il semblerait nécessaire de parler avec votre père d'une possible autonomisation votre frère et ainsi de vous rendre compte si de son côté il est prêt à « lâcher » votre frère.

Auquel cas, une discussion s'impose avec votre frère. Il pourra prendre contact avec une assistante sociale ainsi qu'avec les services de mairie afin de trouver un logement. Sachez que certains centres de soins en addictologie proposent également des appartements thérapeutiques pour personnes sevrées et désocialisées. Votre frère pourra tenter de faire une demande.

A votre question : « Peut-on encore espérer l'aider à se sortir de l'héroïne? », il n'existe pas de réponse par oui ou par non. C'est à travers vos échanges que vous trouverez la réponse. Il semble nécessaire que vous ayez connaissance des motivations de votre frère quant à l'arrêt de sa consommation, de ce qu'il a envie ou non de mettre en place et de ce qu'il attend ou non de vous. Car en effet, vous *espérez l'aider* mais pour aider quelqu'un et lui apporter quelque chose, il est au préalable important de savoir quels sont ses besoins et ses attentes. Cela permet de clarifier la situation et par conséquent de vous en protéger.

Etant donné que vous nous faites part de votre détresse, nous ne pouvons que vous conseiller de prendre contact avec des professionnels afin d'y trouver une écoute, un soutien et un certain recul. Les centres de soins en addictologie reçoivent l'entourage, tout comme les usagers, de manière anonyme et gratuite. Vous pouvez également nous appeler au 0800 .23 .13 .13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, de 8h à 2h, 7 jours sur 7) pour échanger d'avantage de manière ponctuelle. N'hésitez pas également à transmettre notre numéro à votre père afin que lui aussi puisse s'exprimer sur ce sujet et y trouver des conseils et une écoute.

Bien à vous